

| Rapport d'activité du Réseau

Présenté par M. Didier Berberat, Conseiller aux États (Suisse),
président de la CECAC

DAKAR (SÉNÉGAL)
3-4 OCTOBRE 2013

Chers collègues,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

En l'absence, regrettée, jusqu'à tout récemment, d'un rapporteur concernant les questions du VIH/sida auprès de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), il me revient, une dernière fois j'espère, de faire le rapport des activités du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, depuis sa dernière réunion.

Cette tâche incombera désormais à notre collègue, le Docteur Jacques Mokako, député (République démocratique du Congo), que la Région Afrique a désigné en juillet dernier, à Abidjan, pour combler ce poste laissé vacant depuis juillet 2012. Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues au sein du Réseau et, avec votre soutien à tous, je peux l'assurer de tout notre appui dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions et lui signaler le plaisir que j'aurai à collaborer avec lui.

Libreville (Gabon), 2 et 3 octobre 2012

Rappelons d'abord que le Réseau a tenu sa dernière rencontre annuelle en octobre 2012, à Libreville, à l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Gabon, M. Guy Nzouba-Ndama, sous le thème « Le financement de la riposte ». Une cinquantaine de parlementaires provenant de 14 sections y ont participé. Je vous renvoie au compte rendu de cette réunion pour plus de détails mais je souligne que cette réunion a été l'occasion, pour le Fonds mondial, de dresser le bilan de ses dix premières années d'existence. Pour la première fois, le Réseau a aussi pu auditionner une représentante de l'OMS, une expérience heureuse que nous espérons pouvoir répéter dans l'avenir.

Lors de cette réunion, les participants ont mis à jour le plan d'action du Réseau en suivi du Protocole d'accord de coopération qui existe entre l'APF et l'ONUSIDA. Ce plan d'action a pour but de resserrer les liens et les échanges entre les parlementaires et les responsables nationaux et régionaux d'ONUSIDA. En outre, il prévoit maintenant que les réseaux nationaux de femmes parlementaires soient associés aux activités et actions des coordonnateurs du Réseau VIH/sida et ce, en vue de favoriser la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits. Je vous encourage à nous faire part de toute initiative ou action que prendrait votre section en ce sens.

Le directeur exécutif de l'ONUSIDA, invité d'honneur de l'APF à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Je suis particulièrement fier et heureux que le directeur exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, ait accepté l'invitation double que lui a faite l'APF, de venir rencontrer les parlementaires, réunis en session annuelle à Abidjan, en juillet dernier. Considérant son emploi du temps chargé et les nombreuses contraintes liées à ses déplacements, je considère comme un privilège l'occasion qu'il a donnée aux membres de la CECAC de l'entendre et d'échanger avec lui. Son message, porteur d'espoir et d'optimiste, a rappelé

l'importance de la garantie de l'inclusion sociale. Avec les progrès réalisés et les succès maintenant envisageables à court et à moyen termes, il faut, selon lui, répondre à la dimension humaine de l'épidémie, en mettant fin à la discrimination et en garantissant l'accès aux services pour les plus vulnérables (les femmes et les filles, les prisonniers, les migrants, les travailleurs du sexe, les consommateurs de drogues injectables et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes). M. Sidibé a rehaussé de son prestige l'APF réunie en plénière et y a répété, avec grande conviction, son message d'inclusion.

Le PFJ et le VIH/sida

En vue de la 6^e édition du Parlement francophone des jeunes (PFJ), tenu en marge de la session annuelle à Abidjan, j'ai eu l'occasion de proposer une question, on ne peut plus sujette à débat, à savoir : « Faut-il pénaliser la transmission du VIH ? ». La commission chargée d'examiner cette question a pu compter sur l'appui financier et l'éclairage des experts de l'ONUSIDA. Du coup, les apprentis parlementaires ont pu s'instruire sur la pandémie, le financement de sa lutte, les lois qui la concernent, la disparité du traitement médical et juridique selon les juridictions, etc. Après des débats riches et animés, elle a adopté une résolution (produite en annexe 1 de ce rapport). Tout au long de l'événement, les participants au PFJ ont été encouragés à assurer la plus large diffusion possible à leurs travaux, y compris auprès de leur parlement national de jeunes. C'est ce qu'ont fait en rentrant les jeunes du Niger en présentant au Parlement des jeunes de leur pays, l'essentiel des travaux du PFJ. Toute l'information concernant le PFJ est disponible à www.parlementfrancophonedesjeunes.org.

Bulletins d'information

Au cours de l'année écoulée, deux bulletins d'information ont été préparés par le Secrétariat et distribués électroniquement à toutes les sections, l'un le 19 février 2013, l'autre le 26 juillet 2013. En conformité avec la décision prise par le Réseau réuni à Casablanca (Maroc) en mars 2010, ces bulletins ont simultanément été adressés directement aux coordonnateurs, tels qu'identifiés par les sections. Le texte de ces deux bulletins apparaît en annexe du présent rapport d'activité.

Liste des coordonnateurs

Le maintien d'une liste à jour des coordonnateurs et coordonnatrices nationaux délégués au Réseau par les sections est difficile. La fiabilité d'une telle liste repose entièrement sur le bon vouloir des sections – et plus précisément de leur secrétaire administratif – de communiquer au Secrétariat, en temps utile, les radiations, ajouts, modifications de coordonnées et autres détails pertinents. Aussi, afin d'assurer une transmission efficace de l'information, nous serions-vous reconnaissants de sensibiliser les autorités de vos sections respectives à l'importance de signaler tout changement.

Séminaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Je remercie sincèrement notre nouveau rapporteur qui a accepté d'aller représenter le Réseau à un séminaire pour parlementaires qu'a expressément demandé la section vietnamienne de l'APF. Ce séminaire portera sur des OMD, dont celui visant à combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies, et aura lieu à Hanoï, les 18 et 19 octobre 2013. Ce sera le baptême du feu du Dr Mokako.

D'ailleurs, une question préparée au nom du Réseau en vue de la traditionnelle période d'échanges avec le Secrétaire général de la Francophonie au cours de la session annuelle portant justement sur les ODM, avait la teneur suivante :

« Dans votre intervention vous avez fait allusion aux Objectifs du Millénaire pour le développement, les OMD. Parmi ceux-ci s'en trouve un, le no 6, qui tient particulièrement à cœur à l'APF, soit celui qui vise à « Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ».

Nous sommes heureux que l'OIF ait accepté de financer un séminaire, demandé expressément par notre section vietnamienne, portant notamment sur le rôle que peuvent jouer les parlementaires dans la lutte au VIH/sida. Toutefois, la réponse favorable s'accompagnait de la précision qu'il s'agissait bien d'une aide exceptionnelle car la santé ne ferait pas partie de vos créneaux d'intervention.

Monsieur le Secrétaire général, considérant que la lutte au VIH et à d'autres maladies comme le paludisme, transcende la question de santé et forme une condition essentielle au développement humain, social et économique des populations les plus touchées; considérant que l'espace francophone est plus durement impacté par la pandémie de VIH/sida, surtout en Afrique, quelles autres actions l'OIF pourrait-elle envisager de poser à l'approche de la date butoir de 2015 pour la réalisation des OMD? »

Faute de temps, cette question n'a pas pu être posée oralement à Abidjan mais elle a été transmise ultérieurement à l'OIF pour réponse écrite.

Journée mondiale de lutte contre le sida en Belgique

Pour ma part, j'ai volontiers accepté l'invitation du Parlement de la Communauté française/Wallonie-Bruxelles de prendre part, au nom du Réseau, au colloque à caractère scientifique qu'il organise cette année à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida (le 1er décembre). L'événement aura lieu le vendredi 29 novembre 2013, à Bruxelles.

Autres informations

Je voudrais conclure mon rapport avec un élément d'information d'ordre général. La 7e Conférence Internationale Francophone VIH se tiendra à Montpellier (France), du 27 au 30 avril 2014. Notre Réseau était représenté aux deux précédentes éditions de cette importante conférence (Casablanca en 2010 ; Montreux en 2012). Il m'apparaît qu'il devrait en être de même cette fois et j'ai demandé que des approches soient faites pour voir la forme que pourrait prendre une éventuelle participation du Réseau.



COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES

Faut-il pénaliser la transmission du VIH ?

- Mme Assia AIT OUAHMAN
- Mme Loujayne DANDACH
- M. Hilaire Kalia DIATTA
- M. Jose Antonio ECHUBE SAM
- Mme Moradeke Yonna Edna FAYOMI
- M. Alexandre GOFFLOT
- M. Xavier LORD-GIROUX
- M. Agnirma Marcelin NAYO KARENKOU
- M. Jean Claude NKESHIMANA
- M. Mathieu QUIRIN
- Mme Carly ROBINSON
- M. Moustapha SAADOU IDI
- Mme Anirose SERTYL
- Mme Halimatou ZIKA SOMBEIZE
- Mme Arianne Ulrich ZOAH NGAH

Le Parlement francophone des jeunes (PFJ), réuni à Abidjan du 8 au 12 juillet 2013, adopte la résolution suivante :

PRÉOCCUPÉ par le fait qu'en dépit de trente ans de sensibilisation, les personnes séropositives sont toujours victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux, notamment de discrimination et de stigmatisation fondée sur leur état de santé ;

CONVAINCU que la lutte contre la pandémie du VIH/sida n'est possible qu'avec la pleine réalisation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de la personne, avec une sensibilité particulière pour l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes, et qu'une approche de santé publique s'avère plus efficace et moins coûteuse qu'une approche basée sur la pénalisation ;

SALUANT la réduction du taux de prévalence du VIH/sida dans quinze des vingt-quatre pays les plus affectés, principalement grâce à



d'importantes campagnes de sensibilisation à l'éducation sexuelle destinées aux jeunes, à un accès accru aux traitements antirétroviraux pour les personnes affectées, notamment pour les femmes enceintes, ainsi qu'à une approche de réduction des risques ;

DÉPLORANT le fait que les jeunes des pays francophones sont moins engagés dans la lutte contre le VIH/sida que leurs homologues des pays anglophones ;

PRENANT ACTE du Cadre d'action sur les Jeunes entrepris par l'ONUSIDA visant à accroître le leadership, l'appropriation et la mobilisation de la jeunesse dans la riposte au VIH d'ici à 2015 et au-delà afin d'atteindre les objectifs de la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2011 ;

CROYANT fermement que chaque personne doit prendre en main sa propre santé et que la lutte contre le VIH/sida ne doit pas être uniquement le fardeau des personnes séropositives, mais bien la responsabilité de l'ensemble des membres de la société dans le but ultime de lutter contre la stigmatisation et l'isolement des personnes séropositives ;

EXHORTE les États et les gouvernements membres de la Francophonie à enrayer la stigmatisation et la discrimination des personnes séropositives, le tout en symbiose avec leurs engagements internationaux liés aux droits de la personne, notamment en favorisant les programmes d'intégration des personnes séropositives afin que ces dernières puissent jouir de la vie au même titre que toute la population ;

ENCOURAGE les États et gouvernements membres de la Francophonie à adopter un plan d'action national en trois volets, soit la prévention, l'éducation et la sensibilisation, le dépistage et le traitement et la pénalisation comme dernier recours ;

INVITE les États et gouvernements membres de la Francophonie, par rapport au volet prévention, éducation et sensibilisation, à :

- a) mettre l'accent sur la sensibilisation par rapport aux différentes méthodes de prévention du sida ;
- b) veiller à l'éducation sexuelle des jeunes et à leur implication dans la lutte contre le VIH par la sensibilisation des



jeunes dans le cadre scolaire et ce dès l'âge de 12 ans y compris celle des jeunes non scolarisés ou marginalisés;

- c) rendre accessibles toutes les informations liées à la prévention et au traitement du sida ;
- d) mettre en place des programmes d'échange de seringues pour les utilisateurs de drogue injectable ;

ENCOURAGE

les États et gouvernements membres de la Francophonie, par rapport au volet dépistage et traitement, à :

- a) faire la promotion du dépistage volontaire, car le dépistage obligatoire est une atteinte aux droits de l'individu ;
- b) assurer la prise en charge adéquate des femmes enceintes séropositives avant et après leur accouchement ;
- c) offrir gratuitement des traitements antirétroviraux pour tous ;

ENCOURAGE

les États et gouvernements membres de la Francophonie, par rapport au volet pénalisation, à :

- a) éviter l'adoption d'une loi spécifique à la pénalisation de la transmission du VIH ;
- b) se baser sur des résultats scientifiques et médicaux ainsi que sur des principes généraux de droit pénal, avant de pénaliser la transmission de VIH ;
- c) limiter la pénalisation de la transmission du VIH aux cas de transmission les plus graves, notamment lors d'une transmission effective et volontaire du virus, le tout dans le respect de l'équité du procès.

Aux coordonnatrices et coordonnateurs du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida *
c.c. Secrétaires administratifs et administratives

**Note : Ce bulletin d'information vous est envoyé directement, avec copie aux secrétaires administratives et administratifs, en application de la décision prise en ce sens lors de la 8^e réunion du Réseau, tenue à Casablanca (Maroc), le 27 mars 2010.*

Prochaine réunion du Réseau à Dakar (Sénégal) 3 au 5 octobre 2013

À l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Sénégal, M. Moustapha Niasse, et de la section sénégalaise de l'APF, le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida tiendra sa prochaine réunion annuelle à Dakar, les 3 et 4 octobre prochains. La journée du 5 octobre sera consacrée à une excursion. Toutes les sections sont invitées à confirmer, le plus tôt possible, le nom et les coordonnées de leur coordonnateur ou coordonnatrice auprès de la conseillère du Réseau à glemay@apf-fr.org.

Entretemps, des démarches ont été entreprises auprès du directeur exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, pour l'inviter à venir s'adresser à la CECAC à sa réunion de juillet, à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Un plan d'action mis à jour qui engage davantage les femmes parlementaires

Lors de la dernière réunion du Réseau qui s'est tenue à Libreville (Gabon), les 2 et 3 octobre 2012, les participants ont adopté la mise à jour du plan d'action découlant du Protocole de collaboration entre l'APF et l'ONUSIDA, conclu en juillet 2010. Outre les échanges entre les représentants des deux organisations, voulus plus étroits et plus nombreux à l'échelle nationale, soulignons l'intention manifeste d'engager les réseaux nationaux de femmes parlementaires dans la lutte contre le VIH « afin d'élaborer et de mener des actions de plaidoyer, de sensibilisation, d'information et de communication en vue de favoriser la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits ». Le plan d'action 2012-2013 est annexé à ce bulletin. De plus, le compte rendu provisoire de la réunion peut être consulté en ligne dans les pages Web de l'APF consacrées au [Réseau](#).

La Déclaration de Kinshasa et la situation du VIH en Francophonie

Réunis à Kinshasa (République Démocratique du Congo) en octobre 2012 sous le thème « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale », les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté, lors du XIV^e Sommet de la Francophonie, une déclaration qui aborde notamment la question de la lutte contre le VIH/sida :

« 30. Nous affirmons notre volonté de promouvoir une gouvernance plus efficace et plus équitable des systèmes de santé, d'élaborer des modèles de financement durable et de faciliter un meilleur accès aux médicaments et aux soins. Nous entendons poursuivre notre lutte contre le VIH-Sida. Nous nous engageons à redoubler d'efforts en vue de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et de réduire le nombre de décès maternels liés à cette pandémie. À cet égard, nous encourageons la mise en oeuvre de l'accord de coopération qui lie l'OIF et l'Onusida. »

Le Sommet de Kinshasa a été l'occasion, pour l'ONUSIDA, de lancer [Point de décision de la Francophonie : Stopper les nouvelles infections au VIH et garantir les traitements pour tous](#), un document qui fait le point sur la situation. Selon ce rapport, 2,6 milliards US\$ seront nécessaires en 2015 et chaque année ultérieurement pour financer la riposte au sida des pays subsahariens de l'OIF. Sur la base de l'évolution actuelle des investissements, on estime le déficit de financement à 1,5 milliard US\$. Pour le combler, le rapport considère que les donateurs internationaux et les pays devront augmenter leurs contributions de façon significative.

Mieux faire connaître les enjeux dans votre parlement

L'Union interparlementaire a publié une brochure qui peut servir d'inspiration à tous les parlementaires qui souhaitent s'organiser en groupes interpartis et mieux s'armer pour relever le défi du VIH. On peut la consulter en cliquant ici : [Mieux faire connaître les enjeux du VIH et du sida dans votre parlement](#).

Pour la liberté de circulation des personnes touchées par le VIH/sida

Un site Web lancé par les Élus locaux contre le sida (www.elcs.fr) vise à alerter le public sur les discriminations subies par les séropositifs dans le monde, allant de l'interdiction d'entrée sur le territoire à l'expulsion quand la séropositivité est découverte. Trente ans après le début de l'épidémie, 47 pays, territoires et régions imposent toujours de telles restrictions. On peut signer [ici](#) la pétition en ligne en faveur de la liberté de circulation des personnes touchées par le VIH/sida. Après tout, comme l'indique le site, « le sida se soigne aussi par la politique »...

De l'information de qualité, en français : s'abonner à *actuvih*

Il est toujours possible de s'abonner à la lettre d'information *actuvih* distribuée électroniquement par CRIPS, un centre ressources pour ceux qui, en Île-de-France, s'impliquent notamment dans la prévention du VIH/sida. La teneur et la qualité de l'information qu'on y trouve généralement peuvent enrichir vos connaissances sur la maladie, ses traitements et les percées de la recherche. Pour recevoir *actuvih*, en format HTML ou en format texte, inscrivez-vous à sa liste de distribution [ici](#).

Distinguées salutations,

Aux coordonnatrices et coordonnateurs du
Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida *

c.c. Secrétaires administratifs et administratives

** Ce bulletin d'information vous est envoyé directement, avec copie aux secrétaires administratives et administratifs, en application de la décision prise en ce sens lors de la 8^e réunion du Réseau, tenue à Casablanca (Maroc), le 27 mars 2010.*

Le Directeur exécutif de l'ONUSIDA devant les parlementaires, à Abidjan

Devant la CECAC, puis devant la plénière des parlementaires réunis pour la session annuelle de l'APF, à Abidjan, du 10 au 12 juillet dernier, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, a plaidé pour l'inclusion sociale dans la lutte contre le VIH/sida. « Nous devons répondre à la dimension humaine de l'épidémie, mettre fin à la discrimination et garantir l'accès aux services pour les femmes et les filles, les prisonniers, les migrants, les travailleurs du sexe, les consommateurs de drogues injectables et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes », a-t-il déclaré avec conviction. En effet, les parlementaires ont le pouvoir, et même la responsabilité, de faire assurer un accès égalitaire aux services vitaux de dépistage, de soins et de traitements. Selon M. Sidibé, ils ont déjà aidé à briser la conspiration du silence en poussant les leaders politiques à prioriser la lutte contre le sida, et en faisant en sorte que des allocations budgétaires conséquentes y soient consacrées.

Dr Jacques Mokako (député, RDC) : nouveau rapporteur à la CECAC sur les questions VIH/sida

Après avoir été laissé vacant pendant plus d'un an, le poste de rapporteur auprès de la CECAC pour les questions relatives au VIH/sida a été comblé au cours de la session annuelle de l'APF, le 12 juillet dernier. Le nouveau titulaire, le Dr Jacques Mokako, député de République démocratique du Congo (RDC), est médecin-gynécologue. Directeur et propriétaire de la clinique privée CAROLINE à Kinshasa/Gombe, il avait été désigné coordonnateur pour le Réseau par sa section, en novembre 2012. Il représente aussi l'Assemblée nationale de RDC au sein du Conseil Nation Multisectoriel de Lutte contre le Sida. Le Dr Mokako est déjà activement engagé dans l'orientation des travaux futurs du Réseau.

À inscrire à votre agenda : Réunion du Réseau à Dakar (Sénégal), 3 et 4 octobre 2013

À l'invitation de la section sénégalaise de l'APF, le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida tiendra sa prochaine réunion annuelle à Dakar, les 3 et 4 octobre prochains. L'ordre du jour de cette réunion ainsi que les formulaires d'inscription et de réservation d'hébergement seront diffusés à la fin du mois d'août. D'ici là, toutes les sections sont invitées à confirmer le nom et les coordonnées de leur coordonnateur ou coordonnatrice auprès de la conseillère du Réseau à glemay@apf-fr.org.

OMS : Pour un traitement encore plus précoce de la maladie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande depuis peu de proposer le traitement antirétroviral (TAR) contre le VIH à un stade plus précoce, c'est-à-dire lorsque le système immunitaire de la personne atteinte est encore fort. Des éléments récents indiquent qu'un TAR administré plus précocement aide les personnes porteuses du VIH à vivre plus longtemps et en meilleure santé et réduit substantiellement le risque de transmettre ce virus à d'autres personnes. Cette nouvelle approche pourrait éviter 3 millions de décès et prévenir 3,5 millions de nouvelles infections par le VIH d'ici 2025. « Avec près de 10 millions de personnes maintenant sous traitement antirétroviral, nous voyons que les perspectives actuelles – inconcevables il y a seulement quelques années – peuvent donner l'élan nécessaire pour entraîner l'épidémie de VIH vers un déclin irréversible », a affirmé la directrice générale de l'OMS, Dre Margaret Chan.

Le sous-financement du secteur de la santé perdure en Afrique

Douze ans après la Déclaration d'Abuja, par laquelle les gouvernements des pays membres de l'Union africaine (UA) s'étaient engagés à consacrer 15 % de leurs budgets nationaux à la santé avant 2015, seuls six pays auraient atteint cet objectif, selon l'OMS (Liberia, Madagascar, Malawi, Rwanda, Togo et Zambie). Un quart des pays y consacrerait même moins de ressources qu'en 2001. Tenu plus tôt ce mois, le sommet de suivi appelé « Abuja + 12 » a été l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés – parmi eux, l'augmentation globale de 9 % à 11 % des budgets alloués à la santé – et de fixer de nouveaux objectifs pour l'avenir. Rappelons qu'en juillet 2012, les membres de l'UA ont adopté la Feuille de route sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale (jointe) par laquelle ils se sont engagés à mettre en œuvre une action concertée afin d'augmenter et de diversifier les fonds consacrés à la santé, de renforcer l'encadrement et la gouvernance de la santé et d'améliorer l'accès à des médicaments de qualité et à des prix abordables.

Distinguées salutations,